



Taxes sur vente garage

Par Pat1768

Bonjour

J'ai acheté un box garage neuf en 2025 et je dois le revendre.

J'aimerais savoir :

1- de quelles taxes je doit m'acquitter sur le montant de la vente et sur la plus calme éventuelle

2- les frais de notaire réglés lors de l'acquisition font ils parti de mon prix d'achat ou la plus value s'applique t'elle uniquement sur le prix d'achat hors frais de notaire ?

En vous remerciant

Cordialement

Patrick

Par yapasdequoi

Bonjour,

En moins d'un an la plus value doit être minime. D'autant plus que les frais d'acquisition sont déductibles.

Par contre vous avez bénéficié de TVA réduite, il faudra donc la payer au taux normal lors de la vente.

Votre notaire peut vous faire un calcul prévisionnel.

Par Pat1768

Merci pour votre réponse.

Voici le détail des sommes :

Prix d'achat H.T 26.667,67?

TVA 20%. Montant 5.333,33?

Prix TTC 32.000?

Il semble que j'ai réglé une TVA "normal".

Frais "de notaire"

Prix de vente : 32 000,00 ?

Frais à ajouter :

- Frais d'achat (sauf à parfaire ou à diminuer) 1 900,00 ?

- Frais EDD-RCP 10,50 ?

- Proratas de charges de copropriété 25,85 ?

- Ensemble 1 936,35 ? 1 936,35 ?

- Total des dépenses 33 936,35 ?

- Versement à la signature 33 936,35 ?

Cordialement

Par yapasdequoi

Lisez ici

[url=https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F10864]https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F10864[/url]